



# COMPTES CONSOLIDES 2004

(du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 31 décembre 2004)

- I. ORGANES DE LA SOCIÉTÉ
- II. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- III. COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2004
- IV. COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2004

Remarque : dans les tableaux et commentaires qui suivent, les données chiffrées sont exprimées, sauf indication contraire, en milliers de francs suisses (kCHF).

Lausanne, le 6 avril 2005

Y:\Services\Direction Finance\BOUCLMT\EOS\2004\Notes aux comptes EOS\Notes Conseil adm. 06.04.05\annexe II.1.3\_rapport EOS 2004.doc

# I. ORGANES DE LA SOCIETE

---

<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>		<i>Entrée en fonction</i>	<i>Echéance lors de l'AG statuant sur</i>
Madame et Messieurs			
Dominique Dreyer	Président, avocat, Fribourg	2000	2005
Marc-Henri Chaudet	Vice-président, président du groupe CVE-Romande Energie, Rivaz	1995	2004
Daniel Brélaz	Syndic de la Ville de Lausanne, Lausanne	1990	2006
Bernard Comte	Ingénieur-Conseil, Broc	2002	2004
Daniel Mouchet	Président des Services Industriels de Genève, Carouge	2003	2005
Hubert Barde	Administrateur du groupe CVE-Romande Energie, Paudex	2003	2004
Jean-Jacques Monney	Vice-président des Services Industriels de Genève, Genève	1998	2006
Jean Pralong	Président des Forces Motrices Valaisannes, St-Martin	2001	2005
Eliane Rey	Conseillère municipale de la Ville de Lausanne, Lausanne	2002	2004
Jacques Rognon	Dr ès sciences techniques EPFL, Cortaillod	2002	2004
Daniel Schmutz	Administrateur du groupe CVE-Romande Energie, La Tour-de-Peilz	2002	2004
Pierre Stephan	Vice-président des Entreprises Electriques Fribourgeoises, Fribourg	1997	2005

---

## **SECRETAIRE DU CONSEIL**

Benoît Revaz

---

## **ORGANE DE REVISION**

Ernst & Young, Lausanne

## II. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Présenté à l'Assemblée générale ordinaire du 25 mai 2005

**GENERALITE** Energie Ouest Suisse SA (EOS SA) est détenue par EOS HOLDING.  
Dès lors, il y a lieu de se référer au rapport annuel de EOS HOLDING pour les informations sur l'activité de la société et sur les comptes.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ** EOS et ses filiales ont pour activité principale la production et le transport d'énergie électrique en Suisse ainsi que la commercialisation d'énergie électrique en Suisse et à l'étranger

**COMPTES 2004** Les comptes annuels, sociaux et consolidés figurent ci-après :  
III. Comptes consolidés au 31 décembre 2004 ;  
VI. Comptes sociaux au 31 décembre 2004.

**ORGANE DE RÉVISION** L'Assemblée générale ordinaire du 12 mai 2004 a désigné Ernst & Young SA à Lausanne, comme organe de révision.  
Le Conseil d'administration propose de renouveler le mandat de Ernst & Young SA en qualité d'organe de révision des comptes sociaux et consolidés pour l'exercice 2005.

**CONCLUSIONS** Nous soumettons à votre approbation les résolutions suivantes :

Première résolution

Approuver le rapport annuel, les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2004 comprenant le compte de résultat, le bilan au 31 décembre 2004 et l'annexe.

Deuxième résolution

Approuver des propositions sur l'emploi du bénéfice au bilan de kCHF 85'435 et comportant un dividende de CHF 14.- par action, soit kCHF 20'300, et un solde à reporter de KCHF 60'153.

Troisième résolution

Donner décharge de sa gestion au Conseil d'administration.

Lausanne, le 6 avril 2005

Au nom du Conseil d'administration

Le Président :  
Dominique Dreyer

Le Vice-président :  
Marc-Henri Chaudet

### III. COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2004

---

	<b><u>Page(s)</u></b>
Commentaires	5-6
Compte de résultat consolidé	7
Bilan consolidé	8
Flux de trésorerie consolidé	9
Variation des fonds propres consolidés	10
Principes comptables du groupe	11-16
Périmètre de consolidation	17
Notes aux états financiers consolidés	18-34
Rapport du réviseur	35

*Remarque :*

*Dans les tableaux et commentaires qui suivent, les données chiffrées sont exprimées, sauf indication contraire, en milliers de francs suisses (kCHF).*

# COMMENTAIRES

---

## COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

### COMPTE DE RESULTAT

L'exercice 2002/2003 avait une durée exceptionnelle de 15 mois, suite au déplacement de la date de clôture des comptes du 30 septembre au 31 décembre. Une comparaison avec les valeurs de l'exercice 2004 de 12 mois avec celles de l'exercice précédent de 15 mois s'en trouve donc affectée.

L'exercice 2004 se clôture avec un bénéfice avant intérêts et impôts en forte diminution en raison des particularités de l'exercice précédent et de l'évolution prévue des livraisons aux actionnaires-clients. En effet, l'exercice 2004 n'a pas bénéficié des conditions météorologiques exceptionnelles de l'été 2003 qui avaient donné des apports record, valorisés à des prix très élevés. Néanmoins, l'activité commerciale, notamment en Italie, a donné d'excellents résultats. En matière de trading, EOS a privilégié des produits de plus courte échéance. S'il en résulte une baisse du volume des achats et ventes de négoce ainsi qu'une forte baisse du volume des opérations ouvertes, la marge sur ces opérations a fortement progressé, tout en réduisant les risques ouverts en fin d'année.

La baisse des charges de personnel résulte principalement du transfert en juin 2003 d'une partie du personnel d'exploitation d'EOS à HYDRO EXPLOITATION liée à EOS HOLDING.

Le versement des contributions spéciales des actionnaires s'est terminé le 30 septembre 2004, conformément aux accords conclus. Il en résulte une diminution des recettes de CHF 93,6 mio par rapport à l'exercice précédent. Par ailleurs, la revue systématique des actifs du bilan et l'abandon de certaines activités ont conduit à l'enregistrement de pertes de valeur pour plus de CHF 11 mio.

Ces divers éléments, associés à la durée de l'exercice réduite, expliquent la baisse du bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT) qui passe de CHF 207,0 mio pour l'exercice 2002/2003 à CHF 62,2 mio pour l'exercice 2004.

La baisse plus marquée du bénéfice net est due à l'absence d'encaissements de dividendes et de bénéfice sur la vente de la participation d'HOLDING en 2004.

### FLUX DE TRESORERIE

Le flux de trésorerie des activités d'exploitation (cash flow opérationnel) à CHF 137,2 mio est très satisfaisant. Il bénéficie toutefois d'une forte réduction du fonds de roulement lié aux opérations de négoce.

### BILAN

La diminution du total du bilan de CHF 45,5 mio s'explique par des investissements relativement limités et une utilisation d'actifs circulants pour réduire les dettes financières à court terme. Les fonds propres représentent le 42,4% du total du bilan au 31 décembre 2004, contre 47,6% au 31 décembre 2003. Le fonds de roulement de CHF 65,8 mio au 31 décembre 2003 a diminué à CHF 26,6 mio au 31 décembre 2004.

Au cours de l'exercice sous revue, EOS a procédé au versement d'un dividende de CHF 159,5 mio, expliquant ainsi la diminution des fonds propres et du fonds de roulement.

#### Actif

Les actionnaires de GRANDE DIXENCE SA ont versé d'importantes contributions à cette société pour réduire son endettement, puis ses charges financières et d'amortissements. Il en résulte une augmentation des investissements dans les participations au sein des sociétés de partenaires.

#### Passif

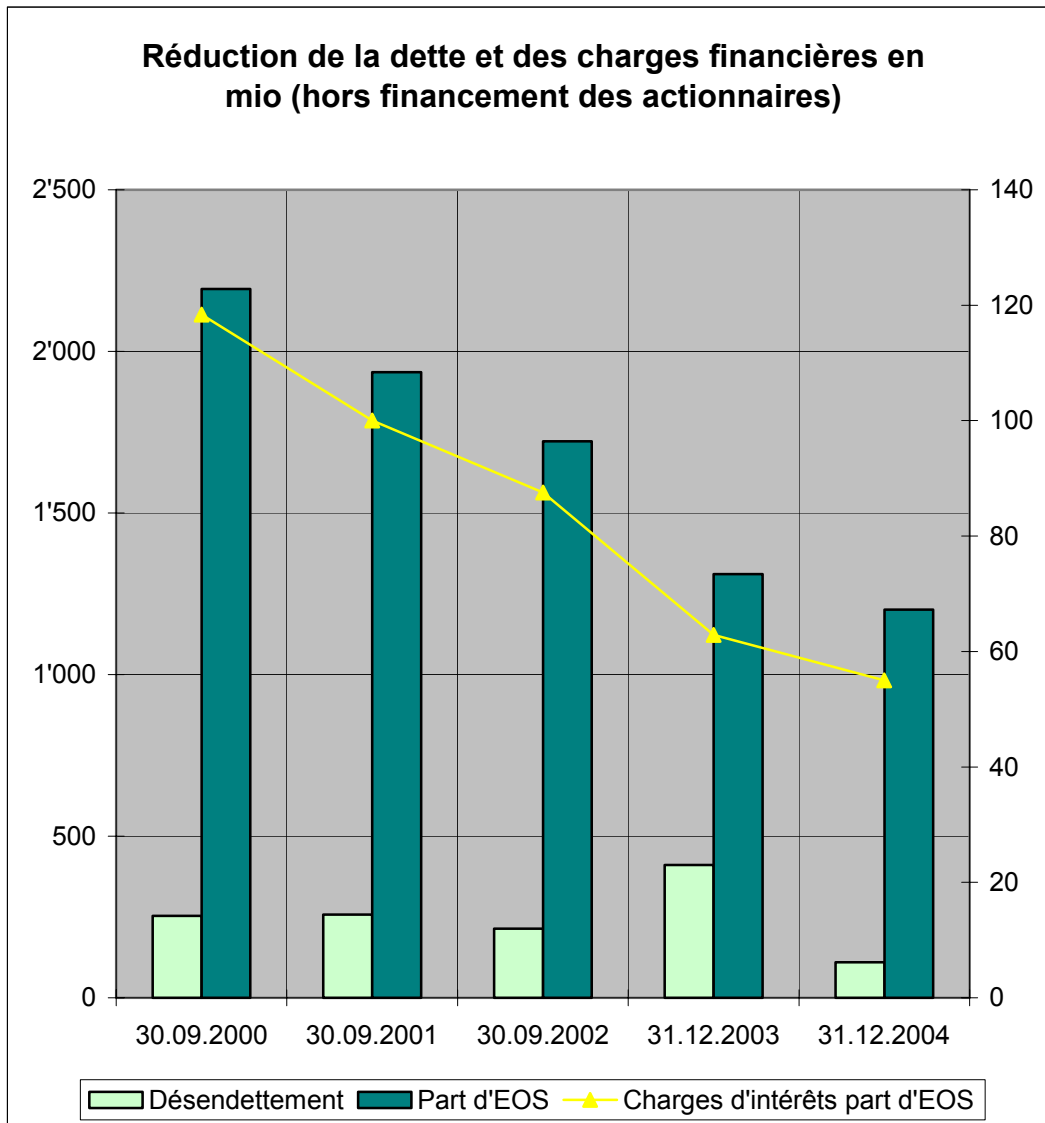
Conformément aux accords conclus antérieurement, EOS a obtenu une nouvelle tranche de prêt sans intérêt des actionnaires de EOS Holding de CHF 86,6 mio en valeur actualisée. Celle-ci a été utilisée comme convenu au désendettement des

## COMMENTAIRES

sociétés de partenaires qui figure pour CHF 111,9 mio de manière indirecte dans les quotes-parts d'EOS aux engagements à court et long terme de ces sociétés (note 13).

Le graphique ci-après présente la réduction de la dette d'EOS entre le 30.09.2000 et le 31.12.2004. Celle-ci, si l'on tient compte de la part d'EOS au sein des sociétés partenaires proportionnellement à sa part au capital-actions, est ainsi passée de CHF 2'200 mio à CHF 1'200 mio. La charge d'intérêts a diminué de CHF 118 mio à CHF 55 mio.

Par ailleurs, les comptes de l'exercice 2002/2003 ont fait l'objet de certaines reclassifications sans impact sur le résultat et les fonds propres.



## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

---

	Note	2004 (12 mois) kCHF	2002/2003 (15 mois) kCHF
Chiffre d'affaires net	1	964'601	1'321'000
Contributions spéciales	26	67'163	160'839
Autres produits d'exploitation	2	18'439	33'875
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1'050'203</b>	<b>1'515'714</b>
Achats d'énergie	3	(854'649)	(1'151'128)
Matériel et prestations	4	(22'372)	(27'659)
Charges de personnel	5	(20'814)	(33'942)
Amortissements	6	(56'072)	(55'169)
Autres charges d'exploitation	7	(34'100)	(40'824)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(988'007)</b>	<b>(1'308'722)</b>
<b>Bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT)</b>		<b>62'196</b>	<b>206'992</b>
Quote-part au résultat des sociétés associées	14	576	646
Résultat des autres participations	8	17	39'818
Coût financier net	9	(19'843)	(25'870)
<b>Bénéfice avant impôts (EBT)</b>		<b>42'946</b>	<b>221'586</b>
Impôts sur le bénéfice	10	(7'095)	(46'921)
<b>Bénéfice net du groupe</b>		<b>35'851</b>	<b>174'665</b>
Parts des minoritaires		(197)	(114)
<b>Bénéfice net</b>		<b>35'654</b>	<b>174'551</b>

# BILAN CONSOLIDÉ

	Note	31.12.2004 kCHF	31.12.2003 kCHF
<b>ACTIF</b>			
Immobilisations corporelles	11	554'219	571'331
Immobilisations incorporelles	12	290'902	306'593
Participations dans des sociétés de partenaires	13	606'789	555'264
Participations dans des sociétés associées	14	6'245	3'440
Autres immobilisations financières	15	6'179	10'317
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>1'464'334</b>	<b>1'446'945</b>
Stocks et travaux en cours	16	2'357	9'147
Créances résultant de livraisons et prestations	17	117'825	135'127
Impôts courants à récupérer		1	208
Autres créances et comptes de régularisation	18	14'583	42'033
Liquidités		85'983	97'097
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>220'749</b>	<b>283'612</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>1'685'083</b>	<b>1'730'557</b>
<b>PASSIF</b>			
Capital-actions		145'000	145'000
Versements additionnels		37'935	37'935
Bénéfices accumulés		529'273	640'041
Ecart de conversion		(11)	2
<b>Total des fonds propres du groupe</b>		<b>712'197</b>	<b>822'978</b>
Parts des minoritaires		1'715	1'605
<b>Total des fonds propres</b>		<b>713'912</b>	<b>824'583</b>
Provisions	19	38'549	46'276
Dettes financières	20	570'367	481'994
Autres engagements	21	20'395	21'935
Impôts différés passifs	10	147'630	137'969
<b>Total des fonds étrangers à long terme</b>		<b>776'941</b>	<b>688'174</b>
Dettes financières	20	87'101	109'910
Dettes résultant d'achats et de prestations	22	61'487	69'222
Impôts courants à payer		2'641	782
Autres dettes et comptes de régularisation	23	43'001	37'886
<b>Total des fonds étrangers à court terme</b>		<b>194'230</b>	<b>217'800</b>
<b>Total des fonds étrangers</b>		<b>971'171</b>	<b>905'974</b>
<b>Total du passif</b>		<b>1'685'083</b>	<b>1'730'557</b>



## FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	Note	2004 (12 mois) kCHF	2002/2003 (15 mois) kCHF
<b>Bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT)</b>		<b>62'196</b>	<b>206'992</b>
Ajustements pour:			
- Amortissements	6	56'072	55'169
- Gains et pertes sur cessions	2,7	(127)	(877)
- Variation des provisions		(5'917)	(3'469)
- Quote-part au résultat des sociétés partenaires	13	(1'893)	(39'136)
- Autres		(1'924)	(6'130)
Variation du fonds de roulement		46'872	90'127
Intérêts payés		(18'870)	(21'254)
Impôts payés		820	(6'715)
<b>Flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>		<b>137'229</b>	<b>274'707</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles			
Investissements	11,12	(24'659)	(17'874)
Cessions		5'756	3'604
Acquisition de parts aux minoritaires	13,14	(2'405)	-
Participation dans des sociétés de partenaires et associées			
- Investissements		(58'481)	(62'207)
- Cessions		-	2'500
- Remboursements	13	3'163	3'812
- Dividendes encaissés	13,14	4'309	3'925
Autres participations			
- Cessions		10	17'337
- Remboursements		-	2'881
- Dividendes encaissés		7	23'634
Octrois et remboursements de prêts financiers		-	(3'076)
Intérêts encaissés		1'672	4'955
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>		<b>(70'628)</b>	<b>(20'509)</b>
Remboursement d'emprunts obligataires		-	(200'000)
Variation des autres dettes financières		81'872	92'899
Dividendes versés à EOS HOLDING		(158'680)	(355'250)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(907)	(113)
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>		<b>(77'715)</b>	<b>(462'464)</b>
<b>Diminution des liquidités</b>		<b>(11'114)</b>	<b>(208'266)</b>
Liquidités au début de l'exercice		97'097	305'363
<b>Liquidités à la fin de l'exercice</b>		<b>85'983</b>	<b>97'097</b>

## VARIATIONS DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

### Evolution

	Capital- actions	Versements additionnels	Bénéfices accumulés	Ecart de conversion	Total des fonds propres d'EOS	Part des minoritaires	Total des fonds propres
<b>Etat au 1.10.2002</b>	<b>145'000</b>	<b>37'935</b>	<b>850'186</b>	<b>(28)</b>	<b>1'033'093</b>	<b>1'604</b>	<b>1'034'697</b>
Bénéfice net de l'exercice			174'551		174'551	114	174'665
Variation de la juste valeur des instruments financiers disponibles à la vente <sup>1)</sup>			(39'763)		(39'763)		(39'763)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires					0	(113)	(113)
Dividendes versés par EOS			(355'250)		(355'250)		(355'250)
Versements additionnels <sup>2)</sup>			10'317		10'317		10'317
Ecart de conversion				30	30		30
<b>Etat au 31.12.2003</b>	<b>145'000</b>	<b>37'935</b>	<b>640'041</b>	<b>2</b>	<b>822'978</b>	<b>1'605</b>	<b>824'583</b>
<b>Etat au 1.01.2004</b>	<b>145'000</b>	<b>37'935</b>	<b>640'041</b>	<b>2</b>	<b>822'978</b>	<b>1'605</b>	<b>824'583</b>
Bénéfice net de l'exercice			35'654		35'654	197	35'851
Dividendes versés par EOS			(159'500)		(159'500)		(159'500)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires					0	(87)	(87)
Versements additionnels <sup>2)</sup>			13'078		13'078		13'078
Ecart de conversion				(13)	(13)		(13)
<b>Etat au 31.12.2004</b>	<b>145'000</b>	<b>37'935</b>	<b>529'273</b>	<b>(11)</b>	<b>712'197</b>	<b>1'715</b>	<b>713'912</b>

1) Il s'agit des variations de la juste valeur de la participation dans dHOLDING (note 8).

2) Il s'agit de l'effet de l'escompte de l'emprunt convertible non rémunéré versé par les actionnaires (note 20).

# PRINCIPES COMPTABLES DU GROUPE

---

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Energie Ouest Suisse (EOS) est une société anonyme de droit suisse domiciliée à Lausanne. Elle est filiale de EOS Holding à hauteur de 99.993%. EOS Holding est détenue par:

- Romande Energie SA (RE), Montreux (société du groupe Compagnie Vaudoise d'Electricité, Morges) 28.72%
- Services Industriels de Genève (SIG), Genève 23.02%
- Commune de Lausanne (SIL), Lausanne 20.06%
- Entreprises Electriques Fribourgeoises SA (EEF), Fribourg 15.97%
- Electricité Neuchâteloise SA (ENSA), Corcelles (société du groupe EEF) 6.36%
- Forces Motrices Valaisannes SA (FMV), Sion 5.87%

Dans les notes aux états financiers consolidés figurent sous "actionnaires" les transactions avec EOS Holding et ses actionnaires.

EOS et ses filiales ont pour activité principale la production et le transport d'énergie électrique en Suisse ainsi que la commercialisation d'énergie électrique en Suisse et à l'étranger.

Les comptes consolidés sont établis à la fin de l'année civile. Le groupe a décidé de modifier sa date de clôture afin d'opter pour la même périodicité que ses actionnaires. Ce changement a pour conséquence que l'exercice 2002/03 est arrêté au 31 décembre 2003 (période de 15 mois) et que l'exercice 2004 est arrêté au 31 décembre 2004 (période de 12 mois).

Les comptes consolidés de l'exercice 2004 ont été adoptés par le Conseil d'administration d'EOS le 6 avril 2005.

## BASE DE PRÉSENTATION

Les comptes consolidés sont conformes aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB.

Les états financiers sont présentés en milliers de francs suisses (kCHF) et sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à leur juste valeur.

# PRINCIPES COMPTABLES DU GROUPE

---

## BASE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés englobent EOS, ses filiales ainsi que les sociétés de partenaires et associées.

Les filiales sont les sociétés contrôlées par le groupe. Le contrôle existe lorsque EOS a le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise afin d'obtenir les avantages de son activité (en principe plus de 50% des droits de vote). Les états financiers des filiales sont inclus dans les comptes consolidés selon la méthode de l'intégration globale à partir de la date où le groupe commence et jusqu'à la date où le groupe cesse d'exercer le contrôle.

Les sociétés de partenaires et les sociétés associées sont les entreprises dans lesquelles le groupe exerce une influence déterminante sur les politiques financières et opérationnelles, sans toutefois en exercer le contrôle (en principe entre 20% et 50% des droits de vote). Les états financiers de ces sociétés sont pris en compte selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date où le groupe commence et jusqu'à la date où le groupe cesse d'exercer une influence déterminante.

Les sociétés de partenaires dans lesquelles le groupe exerce en raison de droits contractuels un contrôle restreint avec plus de 50% des droits de vote ou une influence déterminante avec moins de 20% des droits de vote sont également prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

## MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Les participations nouvellement acquises par le groupe sont consolidées selon la méthode de l'acquisition. L'écart entre le coût et la juste valeur des actifs nets de la société acquise est porté au bilan au titre de goodwill. Lorsque le goodwill est négatif, il est inscrit au compte de résultat à moins qu'il ne soit lié à des pertes ou à des dépenses futures attendues et identifiées lors de l'acquisition de la participation. Dans ce cas, le goodwill négatif est inscrit au compte de résultat lorsque les pertes ou les dépenses futures sont constatées. Le goodwill des sociétés de partenaires et associées est présenté dans la valeur comptable des participations mises en équivalence.

## TRANSACTIONS INTERNES AU GROUPE

Les transactions et les profits non-réalisés entre les sociétés du groupe sont éliminés en consolidation. Les profits non-réalisés avec les sociétés de partenaires et associées sont éliminés à hauteur de la quote-part détenue par le groupe dans la société et sont portés en diminution de la participation mise en équivalence. Les pertes non-réalisées sont également éliminées en consolidation à moins qu'elles ne soient liées à une perte de valeur.

## TRANSACTIONS EN DEVISES ÉTRANGÈRES

Dans les sociétés du groupe, les transactions en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat.

Toutes les filiales du groupe présentent leurs comptes en CHF à l'exception d'une société associée. La quote-part des actifs nets de cette société est convertie au cours de change en vigueur à la date du bilan et la quote-part du résultat au cours de change annuel moyen. Les différences de change qui surviennent lors de la conversion de ces éléments sont inscrites dans les fonds propres.

## CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Le chiffre d'affaires comprend toutes les recettes provenant du transport et de la commercialisation d'énergie électrique, déduction faite des escomptes, des rabais et des pertes de valeur sur créances. Les recettes sont comptabilisées lorsque l'électricité a été livrée.

Dans le cadre de son activité de négoce, le groupe commercialise d'importantes quantités d'électricité qui augmentent considérablement les volumes traités durant l'année. Afin d'améliorer la pertinence et la comparabilité dans le temps de son chiffre d'affaires, le groupe comptabilise le résultat net de ces opérations.

# PRINCIPES COMPTABLES DU GROUPE

---

## IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Les impôts sur le bénéfice de l'exercice englobent les impôts courants et les impôts différés. L'effet fiscal sur les éléments comptabilisés dans les fonds propres est également inscrit dans les fonds propres.

Les impôts courants correspondent aux impôts dus sur le bénéfice imposable de l'année et les éventuelles corrections d'impôts dus sur le bénéfice imposable d'exercices antérieurs.

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles qui surviennent lorsque les autorités fiscales enregistrent et évaluent les actifs et les passifs avec des règles qui diffèrent de celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. Ces impôts sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôts attendus au moment de la concrétisation de la créance ou de l'engagement. Tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat sauf s'il est lié directement aux éléments inscrits dans les fonds propres.

Les impôts différés passifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles imposables à l'exception des goodwill non déductibles. Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles et sur tous les reports de pertes déductibles dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables seront disponibles.

## PERTES DE VALEUR

Le groupe examine à chaque date de clôture s'il existe un indice révélant qu'un actif a pu perdre de sa valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée et une perte de valeur est inscrite au compte de résultat lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. Cette appréciation est effectuée sur tous les actifs à l'exception des impôts différés actifs, des stocks et des travaux en cours.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. Cette dernière est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'actif. Lorsqu'un actif ne génère pas d'entrées de trésorerie qui soient largement indépendantes des autres actifs, la valeur d'utilité est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est actualisée au taux d'emprunt moyen du groupe majoré d'un taux reflétant les risques inhérents de l'actif. Pour les actifs financiers émis par le groupe, l'actualisation est déterminée au taux d'intérêt effectif de l'actif. Les créances à court terme ne sont pas escomptées.

Une perte de valeur comptabilisée au cours d'exercices antérieurs est reprise lorsqu'il y a un changement dans les estimations de la valeur recouvrable. La reprise est inscrite au compte de résultat jusqu'à hauteur de la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette d'amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Une perte de valeur constatée pour un goodwill n'est pas reprise au cours d'un exercice ultérieur.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de construction, sous déduction des amortissements et des pertes de valeur cumulée. Les coûts d'acquisition des concessions pour l'utilisation des forces hydrauliques figurent sous cette rubrique.

Les intérêts sur le financement des immobilisations en cours de construction sont portés au bilan. Les dépenses de remplacement et de rénovation sont portées au bilan lorsqu'elles prolongent la durée d'utilité ou augmentent le niveau de performance de l'objet. Tous les autres coûts sont inscrits au compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation se compose de plusieurs éléments ayant des durées d'utilité différentes, chaque élément est comptabilisé séparément.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de chaque objet. Les actifs de production soumis au droit de retour gratuit sont amortis au maximum sur la durée des concessions. Les immobilisations en cours de construction et les terrains ne sont pas amortis.

## PRINCIPES COMPTABLES DU GROUPE

---

Les durées d'utilité des principales immobilisations corporelles sont:

• Génie civil des usines hydrauliques	80 ans
• Equipements et machines des usines hydrauliques	20 à 40 ans
• Bâtiments, équipements et machines des centrales nucléaires	20 à 40 ans
• Lignes des réseaux de transport et de distribution (THT et HT)	40 à 60 ans
• Postes des réseaux de transport et de distribution	25 à 40 ans
• Bâtiments administratifs	60 à 80 ans
• Autres bâtiments	10 à 25 ans

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements et des pertes de valeur cumulée.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de chaque objet. Les droits de prélèvement et les droits d'usage sont amortis sur une période équivalente à la durée du droit qui excède généralement 20 ans. Les logiciels informatiques acquis ou développés sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans dès leur mise en service. Les goodwill des sociétés de partenaires sont amortis au maximum sur la durée des concessions et les autres goodwill sont amortis sur une période de 20 ans.

Les intérêts sur le financement des droits de prélèvement sont portés au bilan.

### PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES ET ASSOCIÉES

Les participations dans les sociétés de partenaires et associées sont inscrites au bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, les participations sont comptabilisées pour un montant reflétant la quote-part du groupe dans les actifs nets des sociétés ainsi que le goodwill constaté lors de leur acquisition. Les actifs nets, les goodwill et les résultats de ces sociétés sont évalués sur la base de principes comptables identiques à ceux du groupe.

Lorsque les actifs nets retraités des sociétés de partenaires sont négatifs, la quote-part du groupe est présentée au passif dans les engagements envers des sociétés de partenaires.

### AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les participations qui ne sont pas mises en équivalence sont considérées comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont évaluées à leur juste valeur. Tous les gains et les pertes non réalisés sont comptabilisés dans les fonds propres. A la vente de l'actif, les gains et les pertes réalisés sont inscrits dans le compte de résultat. Une perte de valeur est inscrite au compte de résultat lorsqu'une perte durable est constatée. La juste valeur est déterminée sur la base de prix du marché ou de techniques d'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés attendus. Lorsque la juste valeur ne peut pas être estimée de façon fiable, les participations sont portées au bilan à leur coût amorti.

Les prêts à long terme octroyés à des sociétés de partenaires sont considérés comme des actifs financiers émis par le groupe et sont évalués au coût amorti.

# PRINCIPES COMPTABLES DU GROUPE

---

## STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur nette de réalisation.

Les travaux en cours sont valorisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux. Lorsque le bénéfice estimé est incertain ou lorsqu'une perte est attendue, ils font immédiatement l'objet d'un ajustement de valeur.

## CRÉANCES

Les créances sont considérées comme des actifs financiers émis par le groupe et sont évaluées au coût amorti.

## LIQUIDITÉS ET TITRES RÉALISABLES

Les liquidités comprennent les fonds de caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les placements auprès d'instituts financiers dont l'échéance n'excède pas 90 jours.

Les titres réalisables comprennent les actions et les obligations réalisables en bourse et sont évalués à leur juste valeur. Tous les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont inscrits dans le compte de résultat.

## DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières comprennent les emprunts obligataires, les dettes bancaires et les autres dettes de financement.

Les emprunts obligataires sont valorisés à leur coût amorti. La différence entre la valeur d'émission et la valeur de remboursement est amortie selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction sont inclus dans la valeur d'émission.

Les dettes financières qui ne portent pas intérêt sont portées au bilan à leur valeur actuelle. Cette dernière correspond aux flux de trésorerie futurs escomptés au taux d'intérêt prévalant sur le marché à la date à laquelle ces dettes ont été octroyées.

## PROVISIONS

Les provisions comprennent les engagements dont l'issue, l'échéance ou le montant est incertain. Elles sont portées au bilan lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan mais est présentée sous les passifs éventuels.

Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques du passif.

## CONTRATS LIÉS À L'ACTIVITÉ DE NÉGOCE D'ÉLECTRICITÉ

Dans le cadre de son activité de négoce d'électricité, le groupe conclut sur le marché OTC des contrats à terme ainsi que des contrats d'option. Lorsqu'ils échouent, les contrats à terme et les contrats dont l'option est exercée débouchent toujours sur une livraison physique d'électricité. Bien que ces opérations ne soient pas des instruments financiers dérivés au sens étroit du terme, ces contrats sont portés au bilan à leur juste valeur. Les gains et les pertes non réalisés sont inscrits dans le compte de résultat.

# PRINCIPES COMPTABLES DU GROUPE

---

## ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

EOS et les sociétés du groupe sont affiliées à la Caisse Pension Energie (CPE) qui est une institution de prévoyance collective de la branche juridiquement indépendante fondée sur le régime suisse à prestations définies.

Les engagements et la juste valeur des actifs qui servent à financer ces obligations sont évalués chaque année par un expert indépendant. Les engagements sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte les rentes en cours, les engagements de rentes futures ainsi que les augmentations futures estimées des salaires et des rentes.

Les excédents et les insuffisances de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actuelle des obligations font l'objet d'un traitement différencié.

Les excédents d'actifs ne sont pas portés au bilan car leur utilisation doit être décidée conjointement par les sociétés membres de la CPE et les représentants de leurs employés.

Les statuts de la CPE stipulent que si le bilan technique présente un découvert de plus d'un dixième du passif et que si une amélioration n'est pas prévisible, les contributions doivent être augmentées et/ou les prestations expectatives réduites par une révision des statuts afin de rétablir l'équilibre financier de la Caisse. Dans ce contexte, les insuffisances d'actifs sont portées au bilan pour la partie qui excède les 10% de la valeur actualisée de l'obligation (appelée limite du corridor). Cette partie excédentaire est inscrite au compte de résultat en fonction de la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des employés.

## INFORMATION SECTORIELLE

Le groupe est essentiellement actif dans le secteur de l'énergie électrique qui intègre la production, le transport et la commercialisation. Les activités extérieures au domaine énergétique représentent moins de 10% du chiffre d'affaires, du résultat et des actifs nets consolidés. Pour cette raison, aucune information sectorielle n'est présentée en annexe.

## GESTION DES RISQUES

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, le groupe est exposé aux risques liés aux prix de l'énergie, aux contreparties, aux taux d'intérêt et aux taux de change. Le management surveille régulièrement l'évolution de ces risques.

### RISQUES COMMERCIAUX ET RISQUES LIÉS A L'ACTIVITÉ DE NÉGOCE D'ÉLECTRICITÉ

L'activité de commerce d'énergie est exposée aux risques des marchés européens. Ces risques découlent de la variation des prix de l'énergie qui est due à l'évolution des prix du marché spot ou à terme, à une modification des prix entre marchés et produits ainsi qu'à une dégradation de la liquidité sur ces marchés. Afin de gérer les risques liés à ces variations, le groupe a recours à des instruments physiques et financiers dérivés lorsque cela est opportun. Seuls les valeurs patrimoniales et les engagements actuels ou futurs qui ont une forte probabilité de réalisation font l'objet d'une couverture. Au-delà des transactions effectuées dans un but de couverture, l'activité de négoce est soumise à des limites d'exposition au risque prix approuvées par le Conseil d'Administration et régulièrement surveillées par un comité de gestion des risques ainsi que par le management. Les contrats physiques et financiers ne sont conclus qu'avec des contreparties actives sur les marchés de l'énergie répondant à des critères stricts de solvabilité. Une ligne de crédit est fixée pour chaque contrepartie en fonction de sa solvabilité. L'exposition par contrepartie, définie comme la somme des factures en suspens et la valeur de remplacement des positions ouvertes, est surveillée régulièrement et comparée avec la ligne de crédit préalablement fixée par le management. L'activité de commerce international d'énergie est essentiellement traitée en EUR.

### RISQUES FINANCIERS

La production et le transport d'électricité requièrent d'importants capitaux. Afin de limiter les effets de la variation des taux d'intérêt, le groupe a recours à un financement à taux fixe qui s'inscrit en principe dans le long terme avec des échéances échelonnées. Les liquidités sont placées à court terme en CHF et en EUR en majorité à taux fixe afin de limiter les risques de variation des taux d'intérêt et de change. Le groupe utilise occasionnellement des instruments financiers dérivés pour atténuer les effets de ces variations. Les placements et les instruments financiers dérivés ne sont réalisés qu'auprès d'établissements financiers de première qualité.

Le règlement du financement et de la trésorerie approuvé par le Conseil d'administration fixe la politique de financement, de couverture de taux d'intérêt et de change ainsi que des opérations autorisées. La validation des contreparties autorisées avec leurs limites est de la responsabilité du Comité d'audit par délégation du Conseil d'administration.



## PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

	Siège	Capital	Activité	Contrôle		Intérêt	
				2004	2003	2004	2003
<b>FILIALES</b>							
Energie Electrique du Simplon SA	Simplon-Dorf	8'000	P	78.2	78.2	78.2	78.2
Centrale Thermique de Vouvry SA	Vouvry	1'000	P	95.0	95.0	95.0	95.0
AlpEnergie Suisse Sàrl	Lausanne	20	S	100.0	100.0	100.0	100.0
Salanfe SA	Vernayaz	18'000	P	100.0	100.0	100.0	100.0
<b>SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES</b>							
Grande Dixence SA	Sion	300'000	P, H	60.0	60.0	60.0	60.0
Cleuson-Dixence, société simple	Sion	-	P	31.8 <sup>1)</sup>	31.8 <sup>1)</sup>	72.7	72.7
Forces Motrices Hongrin-Léman SA	Château-d'Oex	30'000 <sup>2)</sup>	P	39.3	39.3	39.3	39.3
Electra-Massa	Naters	40'000	P	23.0	23.0	23.0	23.0
Forces Motrices de Conches SA	Lax	30'000	P	41.0	41.0	41.0	41.0
Société des Forces Motrices du Grand-St-Bernard	Bourg-St-Pierre	10'000 <sup>2)</sup>	P	25.0	25.0	25.0	25.0
Centrales Nucléaires en Participation SA	Berne	150'000	P	33.3	33.3	33.3	33.3
Hydro-Rhône SA	Sion	100	P	30.0	30.0	30.0	30.0
Forces Motrices de Martigny-Bourg SA	Martigny	3'000	P	18.0	18.0	18.0	18.0
Centrale Nucléaire de Leibstadt SA	Leibstadt	450'000	P	5.0	5.0	5.0	5.0
<b>SOCIÉTÉS ASSOCIÉES</b>							
Stucky SA	Lausanne	750	S	39.0	39.0	39.0	39.0
AlpEnergie Italia SpA <sup>3)</sup>	Milan	EUR 1'000	C	50.0	50.0	50.0	50.0
Etrans SA	Laufenbourg	7'500	T	14.5	14.5	14.5	14.5
Swissgrid SA <sup>4)</sup>	Laufenbourg	15'000	T	16.0	-	16.0	-

P Production  
T Transport  
C Commercialisation  
S Prestations de services  
H Holding

- 1) Société simple détenue par GRANDE DIXENCE SA à hauteur de 68.2%.
- 2) Réduction du capital-actions en 2004.
- 3) Société vendue en 2005.
- 4) Société constituée en décembre 2004.

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 1 CHIFFRE D'AFFAIRES NET

	2004 (12 mois)	2002/2003 (15 mois)
Ventes et transport d'énergie à		
- des tiers	496'490	746'048
- des actionnaires	417'934	525'300
- des sociétés de partenaires et associées	42'205	38'047
Bénéfice sur opérations de négoce	7'972	11'605
	<b>964'601</b>	<b>1'321'000</b>
<b>Activité de négoce d'électricité</b>		
Ventes	690'600	1'543'927
Achats	(678'861)	(1'537'170)
Corrections de valeur des contrats ouverts en fin de période	(3'767)	4'848
<b>Bénéfice sur opérations de négoce</b>	<b>7'972</b>	<b>11'605</b>

## 2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Note	2004 (12 mois)	2002/2003 (15 mois)
Prestations propres activées	11,12	4'650	6'824
Variation des travaux en cours		(7'446)	523
Gains sur ventes d'immobilisations corporelles et incorporelles		180	877
Dissolutions de provisions	19	2'440	622
Autres produits d'exploitation avec			
- des tiers		11'790	10'905
- des actionnaires		3'626	3'479
- des sociétés de partenaires et associées		2'101	9'532
- des autres parties liées		1'098	1'113
		<b>18'439</b>	<b>33'875</b>

## 3 ACHATS D'ÉNERGIE

	Note	2004 (12 mois)	2002/2003 (15 mois)
Achats d'énergie auprès			
- de tiers		(543'561)	(738'294)
- d'actionnaires		(85'219)	(120'355)
- de sociétés de partenaires	13	(225'869)	(277'479)
Option financière en faveur d'un actionnaire	26	-	(15'000)
		<b>(854'649)</b>	<b>(1'151'128)</b>

## 4 MATÉRIEL ET PRESTATIONS

	2004 (12 mois)	2002/2003 (15 mois)
Matériel et prestations acquis auprès		
- de tiers	(12'835)	(19'384)
- d'actionnaires	(751)	(967)
- de sociétés de partenaires et associées	(468)	(2'762)
- d'autres parties liées	(8'318)	(4'546)
	<b>(22'372)</b>	<b>(27'659)</b>

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 5 CHARGES DE PERSONNEL

	Note	2004 (12 mois)	2002/2003 (15 mois)
Salaires, traitements et autres		(17'660)	(28'217)
Charges de prévoyance	24	(151)	(1'007)
Rentes bénévoles		(450)	-
Autres charges sociales		(2'143)	(3'534)
Autres charges du personnel		(410)	(1'184)
		<b>(20'814)</b>	<b>(33'942)</b>

A la date du bilan, l'effectif du groupe, converti en poste à plein temps (EPT), est de 163 (171 l'année précédente). Depuis le mois de juin 2003, HYDRO EXPLOITATION SA a repris le personnel des usines hydrauliques du groupe (96 EPT). HYDRO EXPLOITATION SA est une société associée à EOS HOLDING qui assume la maintenance et l'exploitation d'usines hydrauliques.

## 6 AMORTISSEMENTS

	Note	2004 (12 mois)	2002/2003 (15 mois)
Amortissements ordinaires des			
- immobilisations corporelles	11	(24'713)	(28'906)
- immobilisations incorporelles	12	(19'940)	(26'263)
Pertes de valeur sur les			
- immobilisations corporelles		(11'374)	-
- immobilisations incorporelles		(45)	-
		<b>(56'072)</b>	<b>(55'169)</b>

## 7 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2004 (12 mois)	2002/2003 (15 mois)
Redevances hydrauliques	(9'926)	(12'712)
Energie de pompage et de restitution	(761)	(1'128)
Débours, frais de déplacement et de représentation	(1'185)	(1'682)
Assurances	(1'031)	(1'115)
Impôts sur le capital, autres impôts et taxes	(2'935)	(5'810)
Frais d'administration payés à		
- des tiers	(7'488)	(6'170)
- des actionnaires	(596)	(2)
- des sociétés de partenaires et associées	(808)	(1'962)
- des autres parties liées	(8'307)	(8'878)
Autres charges d'exploitation payées à		
- des tiers	(651)	(822)
- des actionnaires	(327)	(352)
- des sociétés de partenaires et associées	(10)	-
- des autres parties liées	(22)	(191)
Pertes sur ventes d'immobilisations corporelles et incorporelles	(53)	-
	<b>(34'100)</b>	<b>(40'824)</b>

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 8 RÉSULTAT DES AUTRES PARTICIPATIONS

	2004 (12 mois)	2002/2003 (15 mois)
Dividende dHOLDING	-	23'628
Bénéfice sur cession de dHOLDING	-	16'184
Autres bénéfices sur cession	10	-
Autres produits	7	6
	<b>17</b>	<b>39'818</b>

En 2003, EOS a cédé sa participation dans dHOLDING et obtenu le versement d'importants dividendes de substance.

## 9 COÛT FINANCIER NET

	Note	2004 (12 mois)	2002/2003 (15 mois)
Produits d'intérêts		1'903	3'752
Charges d'intérêts		(21'092)	(30'316)
Gains et pertes de change, nets		(401)	1'436
Frais bancaires, commissions et autres		(253)	(742)
		<b>(19'843)</b>	<b>(25'870)</b>
<b>Composants des produits d'intérêts</b>			
Intérêts sur prêts financiers auprès			
- de tiers		369	1'018
- des actionnaires		6	22
- de sociétés de partenaires et associées		528	1'242
- des autres parties liées		82	202
Intérêts sur liquidités		664	1'100
Intérêts capitalisés	11	254	168
		<b>1'903</b>	<b>3'752</b>
<b>Composants des charges d'intérêts</b>			
Intérêts sur emprunts obligataires		(12'395)	(18'689)
Intérêts sur dettes bancaires et hypothécaires		(1'108)	(1'568)
Intérêts sur autres dettes financières envers			
- des tiers		(4'368)	(5'626)
- des actionnaires		(2'886)	(3'301)
- des sociétés de partenaires et associées		(6)	(785)
- des autres parties liées		(32)	(5)
Effets de l'actualisation des provisions	19	(297)	(342)
		<b>(21'092)</b>	<b>(30'316)</b>

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 10 IMPÔTS

	2004 (12 mois)	2002/2003 (15 mois)
<b>Impôts sur le bénéfice</b>		
Impôts courants	(1'246)	(1'034)
Impôts différés	(5'849)	(45'887)
	<b>(7'095)</b>	<b>(46'921)</b>
<b>Composants des impôts courants</b>		
Impôts concernant l'exercice	(471)	(1'028)
Impôts concernant des exercices antérieurs	(775)	(6)
	<b>(1'246)</b>	<b>(1'034)</b>
<b>Composants des impôts différés</b>		
Participations mises en équivalence	8'510	(8'533)
Immobilisations corporelles	(4'622)	(136)
Immobilisations incorporelles	(207)	(259)
Autres actifs	353	951
Provisions	3'990	(1'283)
Autres passifs	1'286	(326)
Contributions spéciales	(15'159)	(36'301)
	<b>(5'849)</b>	<b>(45'887)</b>
<b>Explication de la (charge) / produit d'impôts</b>		
Taux d'imposition moyen du groupe	21.65%	22.56%
Résultat du groupe avant impôts (EBT)	42'946	221'586
Impôts sur le bénéfice au taux moyen du groupe	(9'297)	(50'002)
Charges et produits sans effets fiscaux	2'977	3'087
Impôts courants concernant des exercices antérieurs	(775)	(6)
	<b>(7'095)</b>	<b>(46'921)</b>
	<b>31.12.2004</b>	<b>31.12.2003</b>
<b>Impôts différés au bilan</b>		
Impôts différés passifs	(147'630)	(137'969)
	<b>(147'630)</b>	<b>(137'969)</b>
<b>Composants des impôts différés au bilan</b>		
Participations mises en équivalence	(50'034)	(58'544)
Immobilisations corporelles	(6'169)	(1'547)
Immobilisations incorporelles	1'012	1'219
Autres actifs	(3'791)	(4'144)
Provisions	2'157	(1'833)
Autres passifs	(5'039)	(2'513)
Contributions spéciales	(85'766)	(70'607)
	<b>(147'630)</b>	<b>(137'969)</b>

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Bâtiments et terrains	Installations de production	Installations de transport	Autres	Projets en cours	Total
<b>Valeurs brutes au 30.09.2002</b>	<b>83'424</b>	<b>405'910</b>	<b>602'923</b>	<b>64'752</b>	<b>4'997</b>	<b>1'162'006</b>
Investissements	-	-	435	1'202	13'809	15'446
Prestations propres activées	-	-	-	-	6'081	6'081
Intérêts capitalisés	-	-	168	-	-	168
Sorties	(6)	(1'497)	-	(8'586)	(3'304)	(13'393)
Transferts	-	5'074	2'369	1'874	(9'317)	0
<b>Valeurs brutes au 31.12.2003 <sup>1)</sup></b>	<b>83'418</b>	<b>409'487</b>	<b>605'895</b>	<b>59'242</b>	<b>12'266</b>	<b>1'170'308</b>
<b>Amortissements cumulés au 30.09.2002</b>	<b>(20'996)</b>	<b>(318'652)</b>	<b>(190'287)</b>	<b>(51'021)</b>	<b>0</b>	<b>(580'956)</b>
Amortissements ordinaires	(943)	(4'180)	(17'434)	(5'547)	(802)	(28'906)
Sorties	-	1'497	-	8'586	802	10'885
<b>Amortissements cumulés au 31.12.2003</b>	<b>(21'939)</b>	<b>(321'335)</b>	<b>(207'721)</b>	<b>(47'982)</b>	<b>0</b>	<b>(598'977)</b>
<b>Valeurs nettes au 31.12.2003</b>	<b>61'479</b>	<b>88'152</b>	<b>398'174</b>	<b>11'260</b>	<b>12'266</b>	<b>571'331</b>
<b>Valeurs brutes au 01.01.2004</b>	<b>83'418</b>	<b>409'487</b>	<b>605'895</b>	<b>59'242</b>	<b>12'266</b>	<b>1'170'308</b>
Investissements	-	-	37	1'095	20'527	21'659
Prestations propres activées	-	-	-	-	3'002	3'002
Intérêts capitalisés	-	-	254	-	-	254
Sorties	(3'746)	(120)	(3'885)	(5'805)	(11'306)	(24'862)
Transferts	1'691	216	4'202	143	(6'252)	0
Transfert à travaux en cours (parts de tiers)	-	-	-	-	(665)	(665)
<b>Valeurs brutes au 31.12.2004</b>	<b>81'363</b>	<b>409'583</b>	<b>606'503</b>	<b>54'675</b>	<b>17'572</b>	<b>1'169'696</b>
<b>Amortissements cumulés au 01.01.2004</b>	<b>(21'939)</b>	<b>(321'335)</b>	<b>(207'721)</b>	<b>(47'982)</b>	<b>0</b>	<b>(598'977)</b>
Amortissements ordinaires	(910)	(2'974)	(20'229)	(5'505)	(6'469)	(36'087)
Sorties	3'308	120	3'885	5'805	6'469	19'587
<b>Amortissements cumulés au 31.12.2004</b>	<b>(19'541)</b>	<b>(324'189)</b>	<b>(224'065)</b>	<b>(47'682)</b>	<b>0</b>	<b>(615'477)</b>
<b>Valeurs nettes au 31.12.2004</b>	<b>61'822</b>	<b>85'394</b>	<b>382'438</b>	<b>6'993</b>	<b>17'572</b>	<b>554'219</b>

Comme lors de chaque clôture, les installations de production ont fait l'objet d'une estimation de leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur constatées lors de cet examen sont contenues dans les amortissements cumulés. Aucun ajustement de ces valeurs n'a été nécessaire durant les deux exercices sous revue.

A la date du bilan, la valeur d'assurance incendie des bâtiments, des machines et des équipements s'élèvent à CHF 732 millions (CHF 732 millions l'année précédente).

<sup>1)</sup> Les projets en cours des immobilisations corporelles comprenaient également les projets en cours des immobilisations incorporelles. Ils sont maintenant classés séparément. Les comptes 2002/2003 ont été modifiés pour permettre la comparaison.

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 12 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Droits d'usage acquis	Droits de prélèvement	Autres	Projets en cours	Total
<b>Valeurs brutes au 30.09.2002</b>	<b>38'518</b>	<b>835'096</b>	<b>706</b>	<b>1'797</b>	<b>876'117</b>
Investissements	-	-	263	2'165	2'428
Prestations propres activées	-	-	-	743	743
Sorties	-	-	-	(219)	(219)
Transferts	-	-	2'165	(2'165)	0
<b>Valeurs brutes au 31.12.2003 <sup>1)</sup></b>	<b>38'518</b>	<b>835'096</b>	<b>3'134</b>	<b>2'321</b>	<b>879'069</b>
<b>Amortissements cumulés au 30.09.2002</b>	<b>(13'288)</b>	<b>(532'219)</b>	<b>(706)</b>	-	<b>(546'213)</b>
Amortissements ordinaires	(1'023)	(22'812)	(2'428)	-	(26'263)
<b>Amortissements cumulés au 31.12.2003</b>	<b>(14'311)</b>	<b>(555'031)</b>	<b>(3'134)</b>	<b>0</b>	<b>(572'476)</b>
<b>Valeurs nettes au 31.12.2003</b>	<b>24'207</b>	<b>280'065</b>	<b>0</b>	<b>2'321</b>	<b>306'593</b>
<b>Valeurs brutes au 01.01.2004</b>	<b>38'518</b>	<b>835'096</b>	<b>3'134</b>	<b>2'321</b>	<b>879'069</b>
Investissements	-	-	60	2'940	3'000
Prestations propres activées	-	-	-	1'648	1'648
Sorties	(45)	-	(814)	(354)	(1'213)
Transferts	-	-	814	(814)	0
<b>Valeurs brutes au 31.12.2004</b>	<b>38'473</b>	<b>835'096</b>	<b>3'194</b>	<b>5'741</b>	<b>882'504</b>
<b>Amortissements cumulés au 01.01.2004</b>	<b>(14'311)</b>	<b>(555'031)</b>	<b>(3'134)</b>	<b>0</b>	<b>(572'476)</b>
Amortissements ordinaires	(861)	(18'250)	(874)	-	(19'985)
Sorties	45	-	814	-	859
<b>Amortissements cumulés au 31.12.2004</b>	<b>(15'127)</b>	<b>(573'281)</b>	<b>(3'194)</b>	<b>0</b>	<b>(591'602)</b>
<b>Valeurs nettes au 31.12.2004</b>	<b>23'346</b>	<b>261'815</b>	<b>0</b>	<b>5'741</b>	<b>290'902</b>

Comme lors de chaque clôture, les droits de prélèvement ont fait l'objet d'une estimation de leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur constatées lors de cet examen sont contenues dans les amortissements cumulés.

Aucun ajustement de ces valeurs n'a été enregistré durant les deux exercices sous revue.

1) Les projets en cours des immobilisations incorporelles étaient compris antérieurement dans les projets en cours des immobilisations corporelles. Ils sont maintenant classés séparément. Les comptes 2002/2003 ont été modifiés pour permettre la comparaison.

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 13 SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES

	Note	31.12.2004	31.12.2003
Participations dans des sociétés de partenaires		606'789	555'264
Engagements envers des sociétés de partenaires	21	(5'395)	(6'935)
		<b>601'394</b>	<b>548'329</b>

### Mouvements

	Grande Dixence SA et Cleuson- Dixence <sup>1)</sup>	Autres sociétés de partenaires actifs <sup>3)</sup>	Autres sociétés de partenaires passifs <sup>3)</sup>	Total
<b>Valeurs nettes au 30.09.2002</b>	<b>339'671</b>	<b>125'995</b>	(8'846)	<b>456'820</b>
Quote-part du groupe au résultat <sup>4)</sup>	59'381	39'039	2'923	101'343
Sortie	-	(2'503)	-	(2'503)
Mouvements du compte-courant <sup>2)</sup>	(3'812)	-	-	(3'812)
Dividendes	-	(2'507)	(1'012)	(3'519)
<b>Valeurs nettes au 31.12.2003</b>	<b>395'240</b>	<b>160'024</b>	<b>(6'935)</b>	<b>548'329</b>
<b>Valeurs nettes au 01.01.2004</b>	<b>395'240</b>	<b>160'024</b>	<b>(6'935)</b>	<b>548'329</b>
Quote-part du groupe au résultat <sup>4)</sup>	55'199	2'623	2'552	60'374
Sortie	-	-	-	0
Mouvements du compte-courant <sup>2)</sup>	(3'163)	-	-	(3'163)
Dividendes	-	(3'134)	(1'012)	(4'146)
<b>Valeurs nettes au 31.12.2004</b>	<b>447'276</b>	<b>159'513</b>	<b>(5'395)</b>	<b>601'394</b>

1) GRANDE DIXENCE SA, dont le groupe détient 60% des voix, est portée au bilan par mise en équivalence car le groupe n'exerce pas le pouvoir exclusif de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société. Il doit en effet obtenir une majorité qualifiée dans le cadre de certaines décisions contractuelles et statutaires importantes.

Dans cette même logique, CLEUSON-DIXENCE est également mise en équivalence. GRANDE DIXENCE SA détient en effet 15/22<sup>ème</sup> des parts de CLEUSON-DIXENCE alors que le groupe n'en détient directement que 7/22<sup>ème</sup>. Bien que la société simple CLEUSON-DIXENCE ne soit pas une société au sens juridique, le groupe ne l'a pas consolidée par intégration proportionnelle telle que recommandée par IAS 31.25, mais a opté pour la méthode alternative de la mise en équivalence autorisée par IAS 31.32.

2) De par son statut juridique, CLEUSON-DIXENCE ne dispose pas de fonds propres. Son financement est entièrement assuré par ses propriétaires. Dès lors, le compte-courant entre la société simple et le groupe est porté au bilan en tant que participation mise en équivalence.

3) Les sociétés de partenaires sont prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part aux actifs nets, retraités selon les normes comptables du groupe, est présentée à l'actif dans les participations. Lorsqu'elle est négative, cette quote-part est présentée au passif dans les engagements.

Les actifs nets négatifs découlent essentiellement de pertes de valeur constatées lors de l'estimation de la valeur recouvrable des actifs de production et d'approvisionnement conformément aux normes comptables du groupe. Dans ce contexte et étant donné son obligation de couvrir leurs charges, le groupe porte au passif son engagement envers les sociétés de partenaires.

4) En raison de l'obligation contractuelle du groupe de couvrir les charges des sociétés de partenaires en contre-partie de l'énergie prélevée, la quote-part au résultat net, retraitée selon les normes comptables du groupe, est englobée dans les achats d'énergie auprès de sociétés de partenaires car elle représente un excédent ou une insuffisance de produits.



# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS DE GRANDE DIXENCE SA ET CLEUSON-DIXENCE

	Valeurs brutes retraitées 2004	Valeurs brutes retraitées 2002/2003	Quote-part du groupe 2004	Quote-part du groupe 2002/2003
Immobilisations corporelles	1'403'476	1'430'305	972'209	990'567
Immobilisations incorporelles	14'169	14'361	10'305	10'444
Immobilisations financières	18'649	19'763	11'191	11'861
Actifs circulants	17'657	51'931	10'656	31'395
Engagements à long terme	(738'022)	(789'099)	(442'813)	(473'459)
Engagements à court terme	(189'626)	(291'982)	(114'272)	(175'568)
<b>Actifs nets</b>	<b>526'303</b>	<b>435'279</b>	<b>447'276</b>	<b>395'240</b>
Produits reçus des partenaires	143'004	184'174	88'210	112'388
Charges et autres produits d'exploitation	(63'363)	(89'378)	(33'011)	(53'007)
<b>Résultat net <sup>1)</sup></b>	<b>79'641</b>	<b>94'796</b>	<b>55'199</b>	<b>59'381</b>

Le 12 décembre 2000, le puits blindé de l'aménagement CLEUSON-DIXENCE qui conduit les eaux du barrage de la GRANDE DIXENCE à l'usine de Bieudron s'est rompu. La remise en service de l'aménagement nécessitera la reconstruction complète du blindage et d'autres travaux représentant un investissement de l'ordre de CHF 250 millions. Les études et travaux prévus à cet effet ont débuté en 2004 et devraient se terminer en 2009. A la suite de cet accident, le groupe a entamé une procédure civile contre le consortium chargé de livrer et monter le blindage, qu'elle estime responsable et lui réclame le coût de la reconstruction et le manque à gagner. Les conclusions définitives de l'enquête pénale, qui ne sont pas connues, et la faillite d'un des trois partenaires du consortium constituent des éléments d'incertitude importants. Dans ce contexte, le groupe a entièrement amorti la valeur comptable du blindage qui s'élevait à CHF 132 millions mais a renoncé à porter au bilan les indemnités.

1) En raison de l'obligation des actionnaires de couvrir les charges des sociétés de partenaires, le résultat net, retraité selon les normes comptables du groupe, représente un excédent ou une insuffisance de produits qui est imputé aux achats d'énergie du groupe. Les comptes sociaux des sociétés de partenaires ne sont pas déficitaires.

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## CHIFFRES CLÉS DES AUTRES SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES ACTIFS

	Valeurs brutes retraitées 2004	Valeurs brutes retraitées 2002/2003	Quote-part du groupe 2004	Quote-part du groupe 2002/2003
Immobilisations corporelles	493'120	510'746	172'392	178'354
Immobilisations incorporelles	578'968	632'375	192'987	210'790
Immobilisations financières	287	301	116	122
Actifs circulants	100'724	93'947	32'746	31'593
Engagements à long terme	(610'420)	(537'191)	(207'996)	(181'600)
Engagements à court terme	(96'888)	(235'417)	(31'138)	(79'653)
Goodwill acquis par le groupe	-	-	406	418
<b>Actifs nets</b>	<b>465'791</b>	<b>464'761</b>	<b>159'513</b>	<b>160'024</b>
Produits reçus des partenaires	333'363	397'710	109'855	132'500
Charges et autres produits d'exploitation	(322'083)	(295'408)	(107'242)	(93'433)
Amortissement des goodwill acquis par le groupe	-	-	(12)	(12)
Gain sur variation pourcentage de participation	-	-	22	-
Perte sur cession de participation	-	-	-	(16)
<b>Résultat net 1)</b>	<b>11'280</b>	<b>102'302</b>	<b>2'623</b>	<b>39'039</b>

## CHIFFRES CLÉS DES AUTRES SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES PASSIFS

	Valeurs brutes retraitées 2004	Valeurs brutes retraitées 2002/2003	Quote-part du groupe 2004	Quote-part du groupe 2002/2003
Immobilisations corporelles	1'484'806	1'568'381	74'240	78'419
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	656'000	536'100	32'800	26'805
Actifs circulants	223'897	187'636	11'197	9'385
Engagements à long terme	(2'363'378)	(2'263'078)	(118'388)	(113'373)
Engagements à court terme	(104'729)	(163'234)	(5'244)	(8'171)
<b>Actifs nets</b>	<b>(103'404)</b>	<b>(134'195)</b>	<b>(5'395)</b>	<b>(6'935)</b>
Produits reçus des partenaires	501'356	496'099	25'068	24'805
Charges et autres produits d'exploitation	(450'315)	(437'627)	(22'516)	(21'882)
<b>Résultat net 1)</b>	<b>51'041</b>	<b>58'472</b>	<b>2'552</b>	<b>2'923</b>

1) En raison de l'obligation des actionnaires de couvrir les charges des sociétés de partenaires, le résultat net, retraité selon les normes comptables du groupe, représente un excédent ou une insuffisance de produits qui est imputé aux achats d'énergie du groupe. Les comptes sociaux des sociétés de partenaires ne sont pas déficitaires.

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 14 PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

	31.12.2004	31.12.2003
<b>Mouvements</b>		
Valeur nette au début de la période	3'440	3'170
Quote-part du groupe au résultat	576	646
Investissements	2'405	-
Dividendes	(163)	(406)
Ecarts de conversion	(13)	30
<b>Valeur nette à la fin de la période</b>	<b>6'245</b>	<b>3'440</b>

### CHIFFRES CLÉS

	Valeurs brutes retraitées 2004	Valeurs brutes retraitées 2002/2003	Quote-part du groupe 2004	Quote-part du groupe 2002/2003
Immobilisations corporelles	11'340	13'494	1'739	2'083
Immobilisations incorporelles	9'633	10'689	1'441	1'588
Immobilisations financières	897	1'407	350	549
Actifs circulants	64'045	28'114	22'813	13'164
Engagements à long terme	(15'541)	(15'975)	(2'479)	(2'648)
Engagements à court terme	(40'799)	(24'238)	(17'619)	(11'296)
<b>Actifs nets</b>	<b>29'575</b>	<b>13'491</b>	<b>6'245</b>	<b>3'440</b>
Produits d'exploitation	261'689	136'221	104'756	57'646
Résultat opérationnel (EBIT)	449	3'410	42	1'085
<b>Résultat net</b>	<b>(452)</b>	<b>1'973</b>	<b>(199)</b>	<b>646</b>

## 15 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	31.12.2004	31.12.2003
Autres participations	173	173
Prêts à long terme auprès		
- des actionnaires	250	250
- de sociétés de partenaires et associées	5'756	9'894
	<b>6'179</b>	<b>10'317</b>

Les autres participations sont inscrites au bilan à leurs justes valeurs.

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 16 STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

	31.12.2004	31.12.2003
Matériel et marchandises	76	84
Travaux en cours	2'281	9'063
	<b>2'357</b>	<b>9'147</b>

## 17 CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS

	31.12.2004	31.12.2003
Créances auprès		
- de tiers	64'172	82'173
- d'actionnaires	51'656	50'158
- de sociétés de partenaires et associées	1'993	2'684
- des autres parties liées	4	112
	<b>117'825</b>	<b>135'127</b>

## 18 AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

	Note	31.12.2004	31.12.2003
TVA, impôts anticipés et autres impôts récupérables		4'700	10'527
Créances auprès des institutions de prévoyance		102	28
Avantages et prestations payés d'avance		83	96
Intérêts courus auprès			
- de tiers		-	3
- de sociétés de partenaires et associées		244	264
Instruments financiers dérivés actifs	25	-	3'720
Prêts à court terme (avances) auprès			
- de tiers		14	24
- de sociétés de partenaires et associées		1'788	4'165
- des autres parties liées		-	17'356
Autres créances et transitoires auprès			
- de tiers		2'386	480
- d'actionnaires		49	258
- de sociétés de partenaires et associées		4'966	5'060
- des autres parties liées		251	52
		<b>14'583</b>	<b>42'033</b>

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 19 PROVISIONS

	Note	31.12.2004	31.12.2003
Provisions à long terme		38'549	46'276
Provisions à court terme	23	2'807	700
		<b>41'356</b>	<b>46'976</b>

	Démantèlement	Avantages du personnel	Litiges	Autres	Total
<b>Etat au 30.09.2002</b>	<b>23'898</b>	<b>21'503</b>	<b>660</b>	<b>4'042</b>	<b>50'393</b>
Constitutions	-	1'077	-	-	1'077
Emplois	-	(3'282)	(642)	-	(3'924)
Dissolutions	-	(604)	(18)	-	(622)
Effets de l'actualisation	-	-	-	342	342
<b>Etat au 31.12.2003</b>	<b>23'898</b>	<b>18'694</b>	<b>0</b>	<b>4'384</b>	<b>46'976</b>
<b>Etat au 01.01.2004</b>	<b>23'898</b>	<b>18'694</b>	<b>0</b>	<b>4'384</b>	<b>46'976</b>
Constitutions	-	491	-	-	491
Emplois	-	(2'292)	-	-	(2'292)
Dissolutions	-	(2'242)	-	(1'874)	(4'116)
Effets de l'actualisation	-	-	-	297	297
<b>Etat au 31.12.2004</b>	<b>23'898</b>	<b>14'651</b>	<b>0</b>	<b>2'807</b>	<b>41'356</b>

La provision pour démantèlement est destinée au démontage des installations de la CENTRALE THERMIQUE DE VOUVRY SA. Le démontage des installations, initialement prévu lors des exercices 2001/2002 et 2002/2003, est différé à une date indéterminée.

La provision pour avantages du personnel représente l'engagement financier du groupe envers la CPE (insuffisances d'actifs du régime présentées dans la note 24), les collaborateurs actifs du groupe (retraites anticipées accordées dès l'âge de 60 ans à tous les employés) et les anciens collaborateurs du groupe (indexation des rentes de prévoyance non assurée par la CPE et participation à l'assurance maladie).

La provision pour litiges concerne les redevances et l'impôt spécial hydraulique dus par le groupe à l'Etat du Valais et aux communes concédantes. Ce litige a été réglé au cours des exercices 2001/2002 et 2002/2003.

Les autres provisions englobent les coûts de remise en état de l'aménagement de Fully prévu dès 2005. Cet aménagement, dont la concession échoit en 2005, n'est plus exploité par le groupe depuis les intempéries d'octobre 2000 qui l'ont mis hors service.

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 20 DETTES FINANCIÈRES

	31.12.2004	31.12.2003
Dettes financières à long terme	570'367	481'994
Dettes financières à court terme	87'101	109'910
	<b>657'468</b>	<b>591'904</b>

	Taux effectif	Durée	Juste valeur		31.12.2004	31.12.2003
			2004	2003		
Emprunt obligataire						
- CHF 300 millions à 4%, échéance 10.02	4.20%	1998-2009	322'648	314'059	297'853	297'458
Emprunts auprès d'établissements financiers						
- Banque	5.00%	2000-2007	10'736	10'788	10'000	10'000
- Banque	4.34%	2000-2008	10'722	10'609	10'000	10'000
- Banque	3.22%	1999-2006	5'114	5'125	5'000	5'000
- Assurance	3.54%	1998-2008	115'717	113'176	110'000	110'000
- Assurance	4.44%	2000-2010	11'029	10'670	10'000	10'000
Emprunt auprès des actionnaires 1)						
- Tranche 1	3.40%	2002-2011	40'332	38'927	40'884	39'536
- Tranches 2 et 3	2.55%	2004-2011	80'664	-	86'630	-
Autres dettes envers						
- des tiers		A vue	53	3'353	53	3'353
- des actionnaires		A vue	86'069	106'511	86'069	106'511
- des sociétés de partenaires et associées		A vue	82	46	82	46
- des autres parties liées		A vue	897	-	897	-
<b>Total des dettes financières du groupe</b>			<b>684'063</b>	<b>613'264</b>	<b>657'468</b>	<b>591'904</b>

1) Emprunt ou préfinancement convertible ou remboursable en tout temps mais au plus tard le 31 décembre 2011. N'étant pas rémunéré, l'emprunt a été actualisé au taux prévalant sur le marché des capitaux à la date du versement et l'effet de l'escompte a été inscrit dans les fonds propres.

## 21 AUTRES ENGAGEMENTS

	Note	31.12.2004	31.12.2003
Engagements envers des sociétés de partenaires	13	5'395	6'935
Option financière en faveur d'un actionnaire	26	15'000	15'000
		<b>20'395</b>	<b>21'935</b>

La valeur de l'option financière a été recalculée fin 2004. En raison notamment de la durée de l'option (46 ans), cette valeur n'est pas significativement différente de celle calculée fin 2003.

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 22 DETTES RÉSULTANT D'ACHATS ET DE PRESTATIONS

	31.12.2004	31.12.2003
Dettes envers		
- des tiers	53'104	62'450
- des actionnaires	2'018	930
- des sociétés de partenaires et associées	3'466	5'842
- des autres parties liées	2'899	-
	<b>61'487</b>	<b>69'222</b>

## 23 AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

	Note	31.12.2004	31.12.2003
TVA, impôts anticipés et autres impôts dus		2'350	229
Salaires et autres charges sociales dus		417	1'373
Heures supplémentaires et vacances dues		1'094	1'304
Provisions à court terme	19	2'807	700
Instruments financiers dérivés passifs	25	47	-
Intérêts courus envers			
- des tiers		12'888	12'883
Autres dettes et transitoires envers			
- des tiers		13'224	10'821
- des actionnaires		7'663	4'358
- des sociétés de partenaires et associées		2'229	6'121
- des autres parties liées		282	97
		<b>43'001</b>	<b>37'886</b>

## 24 ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

	31.12.2004	31.12.2003
<b>Engagements de prévoyance comptabilisés au bilan</b>		
Juste valeur des actifs des régimes	180'116	186'722
Valeur actualisée des engagements de prévoyance	(202'350)	205'767
<b>Insuffisance d'actifs</b>	<b>(22'234)</b>	<b>(19'045)</b>
Ecarts actuariels non comptabilisés	17'028	12'401
<b>Insuffisance d'actifs comptabilisée</b>	<b>(5'206)</b>	<b>(6'644)</b>

Le taux de couverture de la CPE, calculé selon les normes suisses en vigueur, s'élève au 31 décembre 2004 à 102%. (2003 : 103%).

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	31.12.2004	31.12.2003
<b>Charge de prévoyance comptabilisée au compte de résultat</b>		
Coût des services rendus	2'898	4'907
Cotisations des employés	(901)	(1'377)
Coût financier	7'032	9'691
Rendement attendu des actifs du régime	(9'211)	(12'606)
Coût de la réduction du régime	-	753
Transfert (de) / à l'excédent d'actifs du régime non comptabilisé	96	(815)
Dissolution de provision	237	454
<b>Coût net de prévoyance du groupe</b>	<b>151</b>	<b>1'007</b>
<b>Rendement effectif des actifs du régime - (Perte)</b>	<b>(6'420)</b>	<b>(3'544)</b>

Le coût de la réduction du régime représente la perte liée au transfert du personnel d'exploitation des usines hydrauliques du groupe dans la société associée HYDRO EXPLOITATION SA.

Le transfert (de) / à l'excédent d'actifs du régime non comptabilisé est constitué des excédents de rendement attendu des actifs ainsi que des cotisations supérieures au coût net de prévoyance versées par le groupe. Les excédents d'actifs du régime ne sont pas portés au bilan.

La dissolution de provision représente l'excédent de rendement attendu des actifs par rapport au coût financier des engagements de prévoyance de CENTRALE THERMIQUE DE VOUVRY SA. L'engagement inscrit dans le bilan de cette société ne sert qu'à couvrir les insuffisances d'actifs de rentiers. CENTRALE THERMIQUE DE VOUVRY SA n'a pas employé de personnel dans le courant des exercices sous revue.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES	31.12.2004	31.12.2003
Taux d'actualisation	3.5%	3.5%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	5.0%	5.0%
Augmentation future des salaires	1.5%	1.5%
Augmentation future des retraites	1.0%	1.0%

## 25 INSTRUMENTS DÉRIVÉS

### CONTRATS LIÉS À L'ACTIVITÉ DE NÉGOCE D'ÉLECTRICITÉ

	Valeurs positives	Valeurs négatives	Valeurs nettes
<b>Opérations ouvertes au 31.12.2003</b>			
Contrats à terme	51'723	(48'044)	3'679
Contrats d'option	41	-	41
	<b>51'764</b>	<b>(48'044)</b>	<b>3'720</b>
<b>Opérations ouvertes au 31.12.2004</b>			
Contrats à terme	7'245	(6'148)	1'097
Contrats d'option	-	(1'144)	(1'144)
	<b>7'245</b>	<b>(7'292)</b>	<b>(47)</b>

### INSTRUMENTS FINANCIERS

Le groupe n'a pas d'instrument financier dérivé ouvert au 31.12.2003 et au 31.12.2004.



# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

## 26 RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

### ACTIONNAIRES

Le groupe réalise une part essentielle de son activité avec les actionnaires d'EOS HOLDING. Il leur achète et leur vend de l'énergie électrique à court et à long terme, leur fournit des prestations de transport d'énergie électrique et leur procure des services dits associés (fourniture d'énergie d'appoint et prestations de services). Toutes ces prestations sont réalisées entre les parties à des conditions conformes aux prix du marché.

### **Accords avec les principaux actionnaires**

La société EOS, filiale de EOS HOLDING, a signé en mars 2001 avec ses "actionnaires-clients" de l'époque (EEF, RE, SIG, SIL), désormais tous actionnaires de EOS HOLDING et non plus directement d'EOS, un accord cadre et une série de conventions qui sont entrés en application dès le 1er octobre 2001. Ces accords contiennent des mesures visant à assurer la pérennité financière de la société selon un plan à long terme accepté par ses actionnaires.

Ces accords comprennent une nouvelle convention qui supprime certaines obligations réciproques, à savoir l'obligation de fourniture d'énergie d'appoint d'EOS à ses anciens "actionnaires clients" d'une part, et l'obligation d'approvisionnement exclusif auprès d'EOS pour la puissance et l'énergie électrique dont les anciens "actionnaires clients" ont besoin en complément de leurs ressources propres d'autre part. La nouvelle convention prévoit en revanche, depuis son entrée en vigueur au 1er octobre 2001 et pour une période de six ans (c'est-à-dire jusqu'au 30 septembre 2007), une obligation d'achat, par les "actionnaires-clients", de quantités annuelles d'énergie définies, à des conditions prédéterminées.

Au plan financier, ces accords prévoient:

- le versement par les "actionnaires-clients", de contributions spéciales à hauteur de CHF 380 millions, pour une période allant du 1er octobre 2001 au 30 septembre 2004;
- l'octroi de prêts convertibles ou de préfinancement par les actionnaires, non rémunérés, à hauteur de CHF 155 millions, qui pourront d'entente avec les actionnaires être remboursés ou compensés tout ou en partie par l'émission de nouvelles actions.

Ces montants ont été répartis entre actionnaires selon leur part au capital-actions d'EOS SA, avant la fondation d'EOS HOLDING.

Dans le cadre des conventions, les "actionnaires clients" ont la possibilité, dès le 1er octobre 2007 et jusqu'au 31 décembre 2030, de s'approvisionner auprès d'EOS, pour une quantité annuelle totale ne pouvant excéder 1'500 GWh, à un prix équivalent à son coût moyen de production. Le cas échéant, la différence cumulée au fil des années entre le prix de vente moyen d'EOS, hors vente au coût moyen de production aux "actionnaires-clients", et le coût moyen de production sur les quantités prélevées, ne pourra s'élever à un montant supérieur au montant des contributions spéciales versées par les "actionnaires clients".

Cette possibilité d'approvisionnement est considérée comme un droit d'achat qui ne naîtra qu'au moment de l'exercice du droit et qui s'éteindra uniquement par la livraison physique d'électricité. Il s'agit dès lors d'une obligation future de livraison d'énergie.

Comme il n'est pas possible de déterminer si les "actionnaires-clients" feront usage de leur droit ni à quelles conditions il sera exercé, aucun engagement n'a été enregistré dans les états financiers.

### **Option financière**

Le groupe a accordé à SIG un droit de prélèvement de puissance et d'énergie provenant de sa part à la production de la société de partenaires "FORCES MOTRICES HONGRIN-LEMAN SA". Il permet à SIG d'acquiescer au prix de revient de production de cette dernière 20% des apports naturels moyens de la société. Le droit de prélèvement se termine le 30 septembre 2051 à l'échéance des concessions actuelles de FORCES MOTRICES HONGRIN-LEMAN SA. En mars 2003, la fourniture d'énergie a été convertie en une option financière. L'option peut être exercée dès que le prix horaire du marché du spot de la bourse EEX à Leipzig dépasse le prix de revient de production (prix d'exercice de l'option). Au 31 décembre 2003 et 2004, l'option financière a été estimée à CHF 15 millions et figure dans les autres engagements et est présentée dans la note 21.

### **Relations avec EOS Holding**

Une partie des tâches de direction d'EOS est assumée par le management d'EOS HOLDING qui coordonne les activités entre EOS et AVENIS TRADING. EOS HOLDING participe également au financement d'EOS.

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

## **Autres transactions**

En mars 2003, EOS a cédé 250 actions de la société de partenaires "FORCES MOTRICES HONGRIN-LEMAN SA" à SIL au prix de CHF 2.5 millions.

## **SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES**

Le groupe effectue une part importante de ses achats d'énergie auprès des sociétés de partenaires. Il bénéficie d'un droit de prélèvement de puissance et d'énergie auprès de ces dernières dans la proportion de sa participation. En contrepartie et dans une proportion identique, il est tenu contractuellement de couvrir leurs charges.

Les informations comptables et financières des sociétés de partenaires sont présentées dans la note 13.

## **SOCIÉTÉS ASSOCIÉES**

En qualité d'agent commercial et de grossiste en énergie, ALPENERGIE ITALIA SpA assume la commercialisation en Italie de l'énergie d'EOS. Des mandats sont confiés à STUCKY INGENIEURS CONSEILS SA. Les tâches de coordination de la gestion des réseaux de transport THT au niveau national et international ont été déléguées à ETRANS SA. Toutes ces sociétés facturent leurs prestations aux conditions du marché.

Les informations comptables et financières des sociétés associées sont présentées dans la note 14.

## **AUTRES PARTIES LIÉES**

Les autres parties liées englobent les sociétés détenues directement par EOS HOLDING.

EOS a mandaté AVENIS TRADING pour assumer les tâches de ventes directes et de gestion de portefeuille énergétique d'EOS. EOS réalise une partie des tâches de support des activités d'AVENIS TRADING. Toutes ces prestations sont facturées aux conditions du marché.

Depuis le milieu de l'année 2003, HYDRO EXPLOITATION SA a repris le personnel d'exploitation des usines hydrauliques du groupe et assume la maintenance et l'exploitation de ces usines. Des mandats sont confiés à CLEUSON-DIXENCE CONSTRUCTION SA (CDC) et CISEL INFORMATIQUE SA. Toutes ces sociétés facturent leurs prestations aux conditions du marché.

## **27 ENGAGEMENTS FUTURS ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS**

EOS n'a pas d'engagements autres que ceux énumérés dans les relations avec les parties liées (notes 13 et 26).

## **28 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Néant



■ Ernst & Young SA  
Place Chauderon 18  
Case postale  
CH-1002 Lausanne

■ Téléphone +41 58 286 51 11  
Téléfax +41 58 286 51 01  
[www.ey.com/ch](http://www.ey.com/ch)

A l'Assemblée générale des actionnaires de  
**Energie Ouest Suisse (EOS), Lausanne**

Lausanne, le 7 avril 2005

## Rapport du réviseur des comptes consolidés

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (bilan, compte de résultat, flux de trésorerie, variation des fonds propres et annexe, pages 7 à 34) de Energie Ouest Suisse (EOS) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse, ainsi que selon les International Standards on Auditing (ISA). Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS), et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Pierre Delaloye  
Expert fiduciaire diplômé  
(responsable du mandat)

Pierre-Alain Coquoz  
Expert-comptable diplômé

## IV. COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2004

---

	<b><u>Page(s)</u></b>
Compte de résultat	37
Proposition d'affectation du bénéfice au bilan	38
Bilan	39-40
Annexe	41-44
Rapport du réviseur	45

*Remarque :*

*Dans les tableaux et commentaires qui suivent, les données chiffrées sont exprimées, sauf indication contraire, en milliers de francs suisses (kCHF).*

# COMPTE DE RESULTAT

	<b>Exercice 2004 (12 mois)</b>	Exercice 2002/2003 (15 mois)
Chiffre d'affaires net	1'034'014	1'477'152
Autres produits d'exploitation	15'618	33'688
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	<b>1'049'632</b>	<b>1'510'840</b>
Achats d'énergie	(861'694)	(1'171'698)
Matériel et prestations	(27'954)	(24'649)
Charges de personnel	(16'786)	(41'502)
Amortissements	(49'019)	(56'490)
Autres charges d'exploitation	(28'616)	(33'608)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(984'069)</b>	<b>(1'327'947)</b>
<b>Bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT)</b>	<b>65'563</b>	<b>182'893</b>
Produits financiers	6'795	9'839
Charges financières	(18'032)	(27'070)
<b>Total coût financier net</b>	<b>(11'237)</b>	<b>(17'231)</b>
<b>Bénéfice avant impôt (EBT)</b>	<b>54'326</b>	<b>165'662</b>
Impôts sur le bénéfice	-	(914)
<b>Bénéfice avant produits et charges exceptionnels</b>	<b>54'326</b>	<b>164'748</b>
Produits exceptionnels s/réalisation d'actifs	237	887
Prélèvements exceptionnels sur provisions	130'930	109'067
Autres produits exceptionnels	1'240	39'764
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>132'407</b>	<b>149'718</b>
Autres charges exceptionnelles	-	(57'500)
(103'720)	(103'720)	(95'584)
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>(103'720)</b>	<b>(153'084)</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>83'012</b>	<b>161'382</b>

## PROPOSITION D'AFFECTATION DU BÉNÉFICE AU BILAN

---

	<b>Exercice 2004</b>	Exercice 2002/2003
Report au début de l'exercice	2'422	539
Bénéfice de l'exercice	83'012	161'383
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>85'434</b>	<b>161'922</b>
Dividende CHF 14.- par action (CHF 110.-- par action en 2002/03)	(20'300)	(159'500)
Attribution la réserve générale	-	-
<b>Solde à reporter</b>	<b>65'134</b>	<b>2'422</b>

# BILAN

	31.12.2004	31.12.2003
<b>ACTIF</b>		
Installations en exploitation	661'161	682'318
Immeubles	51'705	51'656
Projets en cours	16'413	14'327
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>729'279</b>	<b>748'302</b>
Droits d'usage et droits de prélèvement d'énergie auprès de tiers et divers	289'646	309'674
Projets en développement	5'741	-
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>295'387</b>	<b>309'674</b>
Participations	316'085	331'890
Prêts aux sociétés du groupe	5'756	9'894
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>321'841</b>	<b>341'784</b>
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>1'346'508</b>	<b>1'399'759</b>
Travaux en cours et prestations à facturer	2'281	7'977
<i>Créances sur ventes et prestations envers :</i>		
Clients	49'948	67'221
Sociétés proches / actionnaires	51'651	50'153
Sociétés du groupe	2'183	2'917
<i>Autres créances envers :</i>		
Tiers	5'854	12'899
Sociétés du groupe	4'571	37'490
Liquidités et titres	79'479	90'907
<i>Actifs transitoires envers :</i>		
Tiers	2'273	584
Sociétés proches / actionnaires	7	259
Sociétés du groupe	5'836	5'624
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>204'084</b>	<b>276'031</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>1'550'592</b>	<b>1'675'790</b>

# BILAN

	31.12.2004 kCHF	31.12.2003 kCHF
<b>PASSIF</b>		
Capital-actions	145'000	145'000
Réserve légale générale	72'500	72'500
Réserve spéciale	11'689	11'689
<i>Bénéfice au bilan :</i>		
report au début de l'exercice	2'422	539
bénéfice de l'exercice	83'012	161'383
<b>Total des fonds propres</b>	<b>314'623</b>	<b>391'111</b>
Provision d'amortissement pour droit de retour	2'800	5'800
Autres provisions	451'748	585'180
<b>Total des provisions</b>	<b>454'548</b>	<b>590'980</b>
Emprunts obligataires et assimilés	410'000	410'000
Emprunts aux sociétés proches / actionnaires	155'000	51'667
Autres engagements auprès société proches / actionnaires	15'000	15'000
Emprunts aux sociétés du groupe	2'650	2'650
<b>Total des fonds étrangers à long terme</b>	<b>582'650</b>	<b>479'317</b>
Emprunts et dettes financières		
Tiers	-	3'301
<i>Dettes sur achats et prestations envers :</i>		
Fournisseurs	51'361	62'073
Sociétés proches / actionnaires	2'021	930
Sociétés du groupe	6'219	5'832
<i>Autres dettes envers :</i>		
Tiers	2'508	3'995
Sociétés proches / actionnaires	86'099	106'511
Sociétés du groupe	14'123	828
<i>Passifs transitoires envers :</i>		
Tiers	12'529	7'490
Sociétés proches / actionnaires	7'732	4'466
Sociétés du groupe	4'551	7'328
Intérêts courus	11'628	11'628
<b>Total des fonds étrangers à court terme</b>	<b>198'771</b>	<b>214'382</b>
<b>Total du passif</b>	<b>1'550'592</b>	<b>1'675'790</b>



## ANNEXE

<b>Participations</b>			<b>31.12.04</b>	<b>31.12.03</b>
<b>Société</b>	<b>Activité</b>	<b>Capital-actions</b>	<b>Pourcentage de contrôle au</b>	<b>Pourcentage de contrôle au</b>
*) Grande Dixence SA, Sion	Production d'électricité	300'000	60%	60%
*) Cleuson-Dixence, société simple	Production d'électricité	p.m.	31.82%	31.82%
*) Salanfe SA, Vernayaz	Production d'électricité	18'000	100%	100%
*) Société des Forces Motrices du Grand-Saint-Bernard SA, Bourg-Saint-Pierre	Production d'électricité	10'000	25%	25%
*) Electra-Massa SA, Naters	Production d'électricité	40'000	23.03%	23.03%
*) Forces Motrices de Conches SA, Lax	Production d'électricité	30'000	41%	41%
*) Forces Motrices Hongrin-Léman SA, Château-d'Oex	Production d'électricité	30'000	39.300%	39.286%
*) Hydro-Rhône SA, Sion	Production d'électricité	100	30%	30%
Energie Electrique du Simplon SA, Simplon-Dorf	Production d'électricité	8'000	78.24%	78.24%
*) Centrale Thermique de Vouvry SA, Vouvry	Production d'électricité	1'000	95%	95%
*) Centrales Nucléaires en Participation SA, Berne	Production d'électricité	150'000	33.33%	33.33%
*) Centrale Nucléaire de Leibstadt SA, Leibstadt	Production d'électricité	450'000	5%	5%
Stucky SA, Lausanne	Prestations de services d'ingénieurs	750	39%	39%
AlpEnergie Italia S.p.A., Milan	Représentation et commerce d'énergie	EUR 1000	50%	50%
AlpEnergie Suisse Sàrl, Lausanne	Prestations de services dans le domaine de l'énergie	20	100%	100%
Etrans, Laufenburg	Gestion du réseau THT suisse	7'500	14.47%	14.47%
*) Forces Motrices de Martigny-Bourg SA, Martigny-Bourg	Production d'électricité	3'000	18%	18%
Swissgrid AG, Laufenburg	Gestion du réseau THT suisse	15'000	16.03%	0.00%

\*) voir obligations de garantie en faveur de tiers

### Intégration de la société simple CLEUSON-DIXENCE

Les actifs, passifs, charges et produits de CLEUSON-DIXENCE sont intégrés individuellement dans les comptes d'EOS pour sa part de 7/22ème.

### Obligations de garantie en faveur de tiers

Dans les sociétés de partenaires \*), EOS s'est engagée, à l'instar des autres partenaires, à prendre livraison de sa part d'énergie et à couvrir les charges desdites sociétés dans la proportion de sa participation, sauf accords spéciaux.

Les charges annuelles de ces sociétés comprennent en particulier les intérêts, ainsi que les amortissements et provisions nécessaires au remboursement des emprunts obligataires.

<b>Assurance incendie des immobilisations</b>	<b>31.12.04</b>	<b>31.12.03</b>
	<b>634'673</b>	634'673

Une importante partie des immobilisations n'est pas assurée contre l'incendie du fait de leur nature (murs en béton, galeries, conduites diverses et lignes à haute tension).

## ANNEXE

---

### Emprunts obligataires

---

		31.12.04	31.12.03
--	--	----------	----------

		Echéance		
4	% 1998/2009	10.02.2009	300'000	300'000
			<b>300'000</b>	<b>300'000</b>

### Actionnaires d' EOS

---

		31.12.04	31.12.03
--	--	----------	----------

Désignation	Valeur nominale du total des actions	% du capital	Valeur nominale du total des actions	% du capital
EOS HOLDING, Lausanne	144'990	99.993%	144'255	99.486%
Municipalité de Sion, Sion	0	0.000%	735	0.507%
Commune de Martigny, Martigny	10	0.007%	10	0.007%
	<b>145'000</b>	<b>100.000%</b>	<b>145'000</b>	<b>100.000%</b>

### Engagements conditionnels

---

A l'exception de ceux mentionnés dans les transactions avec les actionnaires d'EOS, il n'y a pas d'autres engagements conditionnels.

### Engagements envers des fonds de retraite

---

Le personnel de la société est affilié auprès de la CPE, Caisse Pension Energie à Zurich, institution collective de la branche. Il est assuré dans un plan LPP à prestations définies.

Les statuts de la CPE stipulent que si le bilan technique présente un découvert de plus d'un dixième du passif et que si une amélioration n'est pas prévisible, les contributions doivent être augmentées et/ou les prestations expectatives réduites par une révision des statuts afin de rétablir l'équilibre financier de la Caisse.

Le taux de couverture de la CPE, calculé selon les normes suisses en vigueur, s'élève au 31 décembre 2004 à 102%. La caisse est donc en équilibre financier favorable.

	31.12.2004	31.12.2003
Dettes envers les institutions de prévoyance	0	134

### Instruments dérivés

---

L'information sur ces instruments dérivés est mentionnée dans la note 25 des comptes consolidés. Elle concerne exclusivement EOS.

### Charges sociales

---

La baisse des charges de personnel résulte principalement du transfert en juin 2003 d'une partie du personnel d'EOS à HYDRO EXPLOTATION SA, société liée à EOS d'une part. A des constitutions de provisions pour des engagements envers le personnel en 2003 qui ont pu être partiellement dissoutes en 2004 d'autre part.

### Transactions avec les actionnaires d'EOS HOLDING

---

La société EOS, filiale de EOS HOLDING, a signé en mars 2001 avec ses "actionnaires-clients" de l'époque (EEF, RE, SIG, SIL), désormais tous actionnaires de EOS HOLDING et non plus directement d'EOS, un accord cadre et une série de conventions qui sont entrés en application dès le 1er octobre 2001. Ces accords contiennent des mesures visant à assurer la pérennité financière de la société selon un plan à long terme accepté par ses actionnaires.

Ces accords comprennent une nouvelle convention qui supprime certaines obligations réciproques, à savoir l'obligation de fourniture d'énergie d'appoint d'EOS à ses anciens "actionnaires clients" d'une part, et l'obligation d'approvisionnement exclusif auprès d'EOS pour la puissance et l'énergie électrique dont les anciens "actionnaires clients" ont besoin en complément de leurs ressources propres d'autre part. La nouvelle convention prévoit en revanche, depuis son entrée en vigueur au 1er octobre 2001 et pour une période de six ans (c'est-à-dire jusqu'au 30 septembre 2007), une obligation d'achat, par les "actionnaires-clients", de quantités annuelles d'énergie définies, à des conditions prédéterminées.

Au plan financier, ces accords prévoient:

- le versement par les "actionnaires-clients", de contributions spéciales à hauteur de CHF 380 millions, pour une période allant du 1er octobre 2001 au 30 septembre 2004;
- l'octroi de prêts convertibles par les actionnaires, non rémunérés, à hauteur de CHF 155 millions, qui pourront d'entente avec les actionnaires être remboursés ou compensés tout ou en partie par l'émission de nouvelles actions.

Ces montants sont répartis entre actionnaires selon leur part au capital-actions d'EOS SA, avant la fondation d'EOS HOLDING.

Dans le cadre des conventions, les "actionnaires clients" ont la possibilité, dès le 1er octobre 2007 et jusqu'au 31 décembre 2030, de s'approvisionner auprès d'EOS, pour une quantité annuelle totale ne pouvant excéder 1'500 GWh, à un prix équivalent à son coût moyen de production. Le cas échéant, la différence cumulée au fil des années entre le prix de vente moyen d'EOS, hors vente au coût moyen de production aux "actionnaires-clients", et le coût moyen de production sur les quantités prélevées, ne pourra s'élever à un montant supérieur au montant des contributions spéciales versées par les "actionnaires clients".

Cette possibilité d'approvisionnement est considérée comme un droit d'achat qui ne naîtra qu'au moment de l'exercice du droit et qui s'éteindra uniquement par la livraison physique d'électricité. Il s'agit dès lors d'une obligation future de livraison d'énergie.

Comme il n'est pas possible de déterminer si les "actionnaires-clients" feront usage de leur droit ni à quelles conditions il sera exercé, aucun engagement n'a été enregistré dans les états financiers.

### Indications supplémentaires

---

Le 12 décembre 2000, le puits blindé de l'aménagement CLEUSON-DIXENCE qui conduit les eaux du barrage de la GRANDE DIXENCE SA à l'usine de Bieudron s'est rompu. La remise en service de l'aménagement nécessitera la reconstruction complète du blindage et d'autres travaux représentant un investissement de l'ordre de CHF 250 millions. Les études et travaux prévus à cet effet ont débuté en 2004 et devraient se terminer en 2009. A la suite de cet accident, EOS et GRANDE DIXENCE SA ont entamé une procédure civile contre le consortium chargé de livrer et monter le blindage, qu'elles estiment responsable et lui réclament le coût de reconstruction et le manque à gagner. Les conclusions définitives de l'enquête pénale, qui ne sont pas connues, et la faillite d'un des trois partenaires du consortium constituent des éléments d'incertitude importants. Dans ce cadre, le Conseil d'administration a estimé prudent de constituer une provision pour couvrir d'éventuelles corrections de la valeur des actifs.



■ Ernst & Young SA  
Audit  
Place Chauderon 18  
Case postale  
CH-1002 Lausanne

■ Téléphone +41 58 286 51 11  
Téléfax +41 58 286 51 01  
[www.ey.com/ch](http://www.ey.com/ch)

A l'Assemblée générale des actionnaires de  
**Energie Ouest Suisse (EOS), Lausanne**

Lausanne, le 7 avril 2005

## Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe, pages 37 à 44) de Energie Ouest Suisse (EOS) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Pierre Delaloye  
Expert fiduciaire diplômé  
(responsable du mandat)

Pierre-Alain Coquoz  
Expert-comptable diplômé